

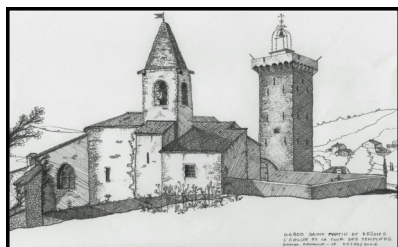
DU HAUT DE LA TOUR

JANVIER 2017
N°90



BULLETIN MUNICIPAL SAINT MARTIN DE BROMES





SOMMAIRE

Le Mot de Monsieur Le Maire	Page	1 à 6
Le Conseil Municipal	Page	6 à 19
Remise de la médaille de la ville	Page	6 à 7
La vie et le fonctionnement du Conseil Municipal	Page	8 à 9
Commission Culture, Tourisme et Patrimoine	Page	10 à 16
Noël 2016	Page	17 à 18
Une année en images	Page	19
Info	Page	20 à 21
L'AAPPMA Verdon Colostre	Page	20
Les bouchons d'amour 04	Page	20
L'Agence Postale Communale	Page	20
Vovinam VIET-VO-DAO	Page	21
Commerçants, Artisans...	Page	21
La Vie du Village	Page	22 à 29
L'amicale des Sapeurs Pompiers	Page	22
COSM	Page	22 à 23
Trott'in Verdon	Page	24
L'Action Martinoise	Page	24
Foyer Rural	Page	25 à 27
Les Aînés du Colostre	Page	28 à 29
Etat Civil	Page	30
Un petit coin de poésie	Page	30



Le Mot de Monsieur Le Maire

Extrait du discours prononcé par Monsieur le Maire lors de la cérémonie des vœux à la population du 13 janvier 2017

St Martinoises St Martinois

Nous vous remercions d'avoir répondu présents à notre invitation pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

C'est l'occasion de vous relater les faits marquants de l'année écoulée, ainsi que les projets à venir pour notre village.

Grâce donc au travail de tous, de nombreuses choses ont été réalisées en 2016.

Tout d'abord notre nouveau Site Internet. Complètement repensé, notre nouveau site est donc en service permet à chacun d'entre vous d'y trouver toutes les informations importantes sur la commune mais également sur la DLVA, la région, le département et le parc.

Il vous renseigne également sur l'activité économique et touristique de notre village, une part importante est d'ailleurs consacrée à nos partenaires privés st martinois.

Je vous incite donc à le consulter régulièrement, des informations sur notre commune y sont insérées quotidiennement par Sabrina. Nous remercions notre sénateur Jean-Yves ROUX pour l'aide qu'il nous a consentie au titre de son enveloppe parlementaire

Vous avez pu le constater par vous-même, un nouveau parking a été construit devant la mairie, 18 places supplémentaires ont été créées avec un espace vélos et motos. La remise aux normes (notamment l'accessibilité handicapés) a été faite en même temps par la DLVA sur l'arrêt de bus.

Je remercie donc notre communauté d'agglomération pour ces travaux réalisés en commun ainsi que notre Conseil Départemental qui nous a fortement aidés financièrement au travers du fond d'aide aux communes et aux amendes de polices. Ce nouveau pôle multimodal est donc quasiment opérationnel et s'inscrit en étroite relation avec le futur projet de la grand rue dont je vous parlerai toute à l'heure. Nous remercions les entreprises Catanéo et Colas pour la réalisation de ces travaux conclus dans le cadre du nouveau marché à bon de commande du groupement de commande Sud Verdon relancé cette année par 10 communes du Verdon dont nous faisons bien entendu partie.

La Société H2p (Habitation de Haute-Provence) bailleur social qui assure la gestion des HLM des petites aires, nous a présenté son nouveau projet économique. Celui-ci a pour finalité d'injecter 30 millions d'euros dans notre économie locale départementale. Ce projet consiste pour partie de proposer aux communes, la prorogation et le rachat de leurs baux emphytéotiques afin de revendre (à des prix très intéressants) les appartements aux locataires actuels qui le souhaitent et par la même, sécuriser le foncier. Une réunion publique s'est tenue dans l'année avec les responsables de la société et les locataires afin de leur présenter le projet, répondre à leurs questions et leurs interrogations, les rassurer. Le rachat ainsi que la prorogation des baux devraient se conclure courant du premier semestre.

La commune a également, cette année, enrichi son patrimoine foncier en se portant acquéreur de plusieurs parcelles sous le domaine du Payanet en bordure du Colostre en face la mairie.

Certaines peintures du célèbre peintre Gibelin inscrites et classées au titre des Monuments Historiques ont fait peau neuve. Après la restauration des vitraux de l'église, cette nouvelle étape s'inscrit dans la préservation de notre patrimoine culturel. Pour celles et ceux qui le souhaitent je vous invite à aller voir par vous-même le formidable travail qui a été effectué sur ces peintures.

Je vous en ai parlé l'année dernière lors de cette même cérémonie des vœux, le projet d'acquisition avec les communes d'Allemagne-en-Provence et Esparron-de-Verdon, d'un nouveau tracteur, est chose faite. Comme nous l'avons fait pour l'acquisition d'une goudronneuse, il y a quelques temps de cela, l'acquisition de ce nouveau matériel, va nous permettre une meilleure efficacité notamment dans l'entretien de nos chemins communaux et d'exploitation. La mutualisation dans ce type d'achat nous a permis d'obtenir des subventions conséquentes de la part de l'Etat puisque ce projet a été financé à 85% par de la DETR.

Comme vous avez pu le constater notre Agence Postale Communale a déménagé en fin d'année dans les locaux de la mairie. La réorganisation de ce service va permettre une plus grande amplitude horaire d'ouverture puisque l'agence sera accessible désormais pendant les heures d'ouverture de la mairie au public. Nous sommes désolés pour le désagrément que cela a pu causer pour le grand nombre de personnes qui utilise ce service, car l'APC n'a pu fonctionner pendant un gros moment, mais maintenant ça y est tout est rentré dans l'ordre.

Concernant notre école, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires imposés par la loi, est effective depuis la rentrée de septembre 2014.

Malgré les charges supplémentaires non négligeables que cela engendre pour notre commune, nous continuons à nous organiser afin d'accueillir du mieux possible vos enfants pendant ces heures de TAP (Temps d'Activité Périscolaire) tout en maintenant la gratuité de ce service.

La commission petite enfance a travaillé en relation étroite avec le tissu associatif et nous profitons de ce temps périscolaire pour initier vos enfants à des activités à la fois diverses et variées comme le théâtre, le chant et nous leur avons également proposé des activités sportives, un merci particulier à Mme Christiane ROBERT qui s'est occupée des plus grands pour cette année.

Je remercie également le personnel communal, en charge de ces TAP, pour leur implication et leur motivation.

La finalité pour ce premier trimestre a été, comme l'année dernière, la mise en place d'un spectacle de fin d'année organisé pour l'occasion de l'arbre de Noël. Les enfants de notre école ont donc pu, devant les yeux émerveillés de leur famille, présenter des chants mais aussi des petites saynètes créées par eux.

Je remercie également le Foyer Rural ainsi que les Aînés du Colostre pour leur soutien dans cette initiative (les costumes, les décors ainsi que tout l'aspect technique ont été réalisés avec l'aide des associations) et je me réjouis que les enfants aient pu travailler avec les plus anciens. Cela a permis de nouer des liens intergénérationnels auxquels j'attache beaucoup d'importance.

Un remerciement appuyé à tous ces acteurs bénévoles.

Je félicite le personnel de la crèche pour son travail.

Ce service a réalisé 13 000 heures de garde cette année, l'année 2014 avait été une année difficile avec une chute importante de la fréquentation, la situation redevient plus qu'acceptable sur le plan comptable, car la pérennité de cette structure dépend entièrement de son occupation.

Concernant maintenant les projets 2017 pour notre village.

Nous devons consacrer les locaux de notre ancienne épicerie à nos associations. Plusieurs réunions ont eu lieu dans l'année afin d'organiser cette mise à disposition.

Ceci étant, nous avons du changer notre fusil d'épaule.

En effet, l'arrivée d'un médecin généraliste, pour commencer deux demi-journées par semaine, et la vétusté des locaux abritant le masseur kinésithérapeute et les infirmières libérales, nous ont incités à prendre la décision, lors du dernier conseil municipal de l'année, de réaménager en centre médical cet espace communal laissé vacant. Les travaux ont commencé et le personnel de santé pourra donc bientôt investir ce nouveau lieu et accueillir un médecin généraliste très prochainement.

Vous pouvez donc constater notre persévérance à nous employer du mieux que nous pouvons à maintenir notre population, et notamment nos plus anciens, le plus longtemps possible à leur domicile.

La commune va mettre en place cette année une opération de coupe de bois sous forme d'affouage.

En effet, en partenariat avec l'Office National de Forêts, un hectare de colline communale pour 20 lots individuels sera proposé à la coupe, pour du bois de chauffe.

Vous serez bien entendu informés des modalités de mise en place de cet affouage ainsi que des modes d'attribution des lots.

Des travaux vont être réalisés sur la tour de l'horloge. Cet édifice emblématique de notre village, mis à disposition de la DLVA puisqu'il abrite notre musée, va connaître donc des travaux d'entretien assez conséquents. Tout d'abord des travaux de maçonnerie, de réfection de plancher, notamment celui du dernier niveau de la tour et de serrurerie afin de remettre en état la croix sommitale du campanile ainsi que de la sphère armillaire, qui, pour celles et ceux qui ont pu le constater penche dangereusement.

Ces travaux seront réalisés par la société Amak et entièrement financés par la DLVA.

Un autre projet d'envergure va voir le jour cette année 2017 : « la restructuration du Colostre, ou plus exactement, le programme d'aménagement pour le rétablissement des continuités piscicoles et sédimentaires du Colostre sur plusieurs communes ». Projet colossal, autant sur le plan des travaux que financièrement parlant, l'objectif étant de mettre en place un programme d'actions qui respecte bien entendu la législation en vigueur mais également les objectifs de gestion de bassin du SDAGE et du contrat rivière. Pour résumer, redonner au Colostre son aspect d'avant les années 50 en favorisant la continuité écologique, tout en protégeant la faune et la flore et le peuplement pisciaire originel de la rivière qui n'est plus que l'ombre de lui-même. C'est bien entendu le Parc Naturel Régional du Verdon, que je remercie, qui porte, suit et élabore ce projet pour nous. Le programme est entièrement financé, par le FEDER (fond européen de développement régional) pour 50%, et par l'agence de l'eau pour 50% également.

Plusieurs réunions avec les propriétaires privés concernés ont déjà eu lieu et je remercie chaleureusement mon adjointe Laurence Dépieds ainsi qu'Alain Decanis, conseiller municipal, pour leur implication dans ce projet. Les travaux devraient démarrer cette année et commencer par notre territoire de Saint-Martin-de-Brômes.

Et si nous parlions Grand Rue !!!

Le travail pour la requalification de notre artère principale est long et fastidieux. Mais, aidés par les services de la DLVA, par le maître d'œuvre M. Fraisse du groupement de commande Sud Verdon et par les services de l'eau et de l'assainissement également de la DLVA, nous avançons dans nos investigations et le cahier des charges devrait être finalisé pour le troisième trimestre 2017. Les travaux se feront en deux tranches pour alléger les finances de la commune mais également celles des budgets eau et assainissement de la DLVA.

La réalisation du parking devant la mairie était une première étape car le stationnement sera impossible dans la Grand Rue une fois les travaux terminés. Une réunion publique sera programmée bien entendu pour vous expliquer en détail ce chantier qui devrait démarrer en fin d'année et durer une année complète.

Un city stade pour les plus jeunes doit également voir le jour. Alors je sais, vous allez me dire, « il nous l'a déjà annoncé l'année dernière ». Mais ce projet est lié également au déplacement de l'aire de jeux des tous petits qui a été supprimée pour créer le nouveau parking en face de la mairie. Et la gestion rigoureuse de notre plan pluri-annuel d'investissement nous oblige de temps en temps à décaler nos projets afin de ne pas fragiliser nos ressources financières.

Et même si les garanties de subventions ont été obtenues de la part de nos partenaires institutionnels, notre trésorerie reste fragile.

A propos de finances, les engagements que nous avons pris, et la parole tenue de conduire nos investissements à ce niveau, doivent s'accompagner de notre capacité à les assumer.

Transition toute trouvée pour aborder les finances.

Aujourd'hui, l'Etat nous impose une baisse colossale de nos dotations, 11 Milliards d'euro pour la période 2015-2017. Pour cette seule mandature la DLVA aura perdu plus de 16 millions de dotations !!!

Nous sommes conscients de l'urgence à désendetter notre pays et saluons la volonté de l'Etat sur la mise en place des réformes annoncées. La dette publique représente 2 000 Milliards d'euro. Cette dernière a doublé en seulement 10 ans. Le budget de l'Etat est en déséquilibre depuis la mandature de Georges Pompidou.

Ce qui est reproché au programme de désendettement, ce sont les efforts colossaux demandés aux collectivités locales alors que celles-ci ne sont responsables que de 9% du montant total de la dette publique.

De ces décisions qui mettent à mal les territoires, en particulier les territoires ruraux, les élus et leurs actions, et au final les populations, nous nous interrogeons fortement sur nos capacités à continuer à assumer nos investissements sans fragiliser nos ressources et sans engendrer une explosion de la fiscalité des ménages.

Je vous l'ai dit, la baisse des dotations représente près de 16 millions d'euros pour la seule DLVA. Si une entreprise privée, quelle qu'elle soit perdait autant d'argent en si peu de temps, elle n'aurait d'autres choix que de supprimer du personnel ou mettre tout simplement la clé sous la porte. Aucune de ces solutions n'est envisageable pour nos collectivités.

Il faut donc penser autrement la manière de gérer nos finances, et très rapidement, là est toute la difficulté ; diminuer nos dépenses de fonctionnement, essentiellement nos charges à caractère général, mais trouver aussi d'autres recettes complémentaires. Penser autrement nos politiques publiques, en rendant plus efficaces nos services à la population.

Mettre en place le pacte fiscal et financier entre les communes membres et l'intercommunalité déterminant notamment les modalités objectives de dévolution des attributions de compensations, de la dotation de solidarité et des fonds de concours.

L'avenir est intercommunal nous le savons bien, les mentalités doivent continuer à évoluer dans ce sens, nier cette évidence serait une grave erreur politique.

Je vous rappelle l'importance qu'a prise l'intercommunalité dans nos vies de tous les jours.

L'Agglomération c'est : la gestion de l'eau et l'assainissement (péréquation tarifaire, rendement amélioré avec 460 000 M3 économisés sur l'ensemble du réseau), l'éclairage public, les transports (PGD, transport urbain à 1€, gratuité pour les scolaires, ligne estivale), le traitement et la collecte des ordures ménagères, la culture, le développement économique, la création et la gestion des ZA, le SPANC, la mise en place et le suivi du plan Massif, depuis le 1^{er} juillet 2015 l'instruction des droits des sols (en remplacement de la DDT), le Relais d'assistance maternelle intercommunal, le schéma de cohérence territoriale, le plan local de l'habitat, c'est aussi un soutien aux petites communes au travers de la dotation de solidarité, et depuis le 1^{er} janvier 2017 le tourisme.

L'important c'est de gérer de manière efficace toutes ces compétences, ne pas faire en peu de temps ce qui n'a pas été fait depuis des années. C'est là-dessus aussi que nous devons aussi travailler.

La DLVA est ce que nous en faisons, nous sommes les garants de sa réussite ou les responsables de son échec.

J'entends encore trop souvent dire, de la part des personnels communaux mais aussi des élus, quand un problème survient, « ce n'est pas nous c'est la DLVA ».

Il faut que nous nous sentions tous concernés et évitions de rejeter les problèmes que l'on peut rencontrer sur la structure faute de quoi nous n'y arriverons pas.

Après ce passage consacré à la DLVA, je voudrais m'attarder sur mes fonctions au département. Avec Nathalie pour notre canton de Valensole mais également avec mes autres collègues conseillers départementaux, nous nous employons de mener à bien nos nouvelles fonctions.

Pour ma part, le nouveau Conseil Départemental m'a confié la charge de l'aménagement du territoire. Dans le cadre de sa compétence en matière de solidarité territoriale, nous avons déjà travaillé sur le renforcement du FODAC, le fond d'aides aux communes, qui permet d'aider toutes les collectivités de notre département sur des projets qui englobent dorénavant un grand nombre des politiques portées par le département des Alpes de Haute-Provence, et permet ainsi une meilleure lisibilité de ces aides.

Pour 2017, nous travaillons déjà sur le projet de territoire qui manque à notre département et qui permettra à terme une contractualisation avec les nouvelles intercommunalités issues du nouveau schéma de coopération intercommunal.

J'ai également l'honneur de Présider l'Agence de Développement Touristique des Alpes de Haute-Provence. Un gros travail de réorganisation de cette agence et également du service tourisme est en cours afin de restructurer notre action en matière touristique et de la rendre beaucoup plus efficace qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Vous connaissez l'importance du tourisme dans notre département (je vous rappelle qu'il représente près de 50% de notre PIB) en lien étroit avec le développement économique, nous travaillons justement sur un rapprochement avec ce monde économique là.

Il faudra répondre très rapidement aux besoins des futurs offices de tourisme intercommunaux.

Permettez-moi de vous résumer, à l'aide de quelques chiffres, l'année écoulée :

Notre école compte désormais 57 enfants, chiffre en augmentation par rapport à l'année dernière, 4 enfants supplémentaires qui permettent de pérenniser nos trois classes.

75 enfants ont assisté à l'arbre de Noël organisé par la municipalité.

Nous avons distribué, 96 colis également, pendant la période des fêtes à nos aînés de plus de 70 ans.

Nous souhaitons la bienvenue à 5 nouveaux petits St Martinois, Louis, Matt, Izold, Timéo ainsi qu'au petit Renaud né il y a quelques jours. Félicitations aux parents.

Nous avons célébré 2 mariages.

En matière d'urbanisme, nous avons instruit 26 dossiers avec l'aide de la Dlva :

12 déclarations préalables, 5 permis de construire et 9 CU.

Chaque début d'année l'INSEE rend son rapport sur la démographie de notre département. Vous avez pu le voir dans les journaux dernièrement. Après des années d'augmentation notre département perd un peu de ses habitants, notamment sur les communes importantes Digne, Sisteron, Manosque, Gréoux, Valensole, seuls quelques petites communes conservent une croissance. C'est le cas de St Martin-de-Brômes qui chaque année gagne en moyenne 10 habitants supplémentaires. Nous avons atteint les 500 habitants en 2007, nous passerons la barre des 600 en 2017. Nos actions envers la petite enfance, la santé, le social et le vivre ensemble font de notre village un lieu d'attractivité indéniable, et nous nous en réjouissons. La gestion d'une commune ce n'est pas que de l'investissement matériel, cela passe aussi par mille et une occasion de créer du lien social.

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué aux réalisations ainsi qu'aux démarches entreprises par notre municipalité durant cette année 2016.

Tout d'abord, et en premier lieu, un grand merci à l'ensemble des agents communaux qui, par leur travail de tous les jours, participent au bon fonctionnement du Service Public et de ce fait perpétuent ses valeurs auxquelles, vous le savez, nous sommes profondément attachés.

Merci au corps de sapeurs pompiers de Saint-Martin-de-Brômes qui intervient tous les jours de l'année et parfois même au-delà des limites communales.

Merci à l'ensemble des membres de mon conseil municipal, le travail de notre conseil n'est pas l'affaire d'un seul homme et encore moins d'un homme seul.

Enfin, et nous avons gardé ce qui nous tient le plus à cœur pour la fin, merci à toutes les personnes bénévoles qui œuvrent sans relâche au sein de nos associations et qui vous proposent tout au long de l'année des activités diverses et multiples.

Merci au foyer rural pour l'organisation du festival de théâtre amateur «le Manteau de Brômes», le festival de théâtre professionnel «les Coups de Cœur de Saint-Martin-de-Brômes» et enfin pour cette magnifique Pastorale qui a connu encore cette année une très belle affluence.

Merci au Comité des Fêtes pour la formidable fête du mois d'août également à l'Association des Artisans Commerçants pour l'organisation du marché de Noël. Je n'oublie pas non plus les Associations Boulistes ainsi que le Club de Football, le Club de Yoga, les Aînés du Colostre, trott'in Verdon, l'Association des Parents d'Elèves et pardon pour celles et ceux que j'oublie.

Qu'elles soient sportives, culturelles, festives, voire même caritatives, nos associations sont le liant qui permet à notre commune de maintenir un tissu social fort et épanoui, sans quoi rien n'est concevable.

N'oublions jamais que la réussite n'a de valeur que si elle est partagée par tous.

Et enfin un dernier remerciement à mes enfants et mon épouse pour leur soutien et leur patience à me supporter quotidiennement.

Cette année sera une année d'élections puisque les présidentielles se tiendront les 23 Avril et 7 Mai et les législatives au mois de Juin. De nombreux nouveaux électeurs se sont inscrits en fin d'année sur les listes électorales.

N'oubliez pas l'importance d'aller voter, n'écouter pas les oiseaux de mauvaise augure qui disent que cela ne sert plus à rien, la démocratie est une chose fragile ne l'oublions jamais.

Alors voter, et j'irai même jusqu'à dire peu importe la couleur de votre choix, à condition quand même qu'au bout du compte cette couleur ne soit pas trop teintée de bleu marine.

J'avais conclu mes propos l'année dernière en disant que c'était avec un grand soulagement que l'année 2015 s'était achevée, car elle nous avait malheureusement réservée son lot d'atrocités. J'avais souhaité que 2016 ne lui ressemble pas. Malheureusement il y a eu Nice le 14 juillet, puis Berlin et récemment Istanbul. Et la guerre en Syrie. Alep ville martyre où des centaines de milliers de civils hommes femmes enfants furent massacrés.

A l'aube de ce 21ème siècle, comment les puissants de ce monde peuvent ils encore engendrer, et d'autres cautionner, ce genre de choses ?

Quand cela s'arrêtera-t-il ?

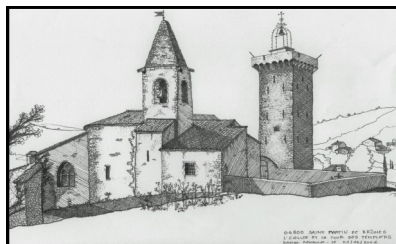
Mais nous voulons rester optimiste et souhaiter à notre monde un peu plus d'humanité, de solidarité, de respect et de tolérance en privilégiant « le vivre ensemble ».

Voici nos vœux pour cette nouvelle année.

Avant de partager ensemble le verre de l'amitié, recevez en ce début d'année nos vœux les plus chaleureux.

Que 2017 soit, pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers, une belle année qui réponde à vos aspirations et vous apporte santé et bonheur, et n'oublions jamais la chance que nous avons de vivre ici.

Merci à tous.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Remise de la médaille de la ville

Extrait du discours lors de la remise de la médaille de la ville prononcé par Monsieur le Maire lors de la cérémonie des vœux à la population du 13 janvier 2017.

Ma chère Mado,

La commune de Saint-Martin-de-Brômes a souhaité te rendre hommage ce soir.

Mado, ou plutôt Madeleine, mais tout le monde ici t'appelle Mado, tu es née dans ce village il y a 86 ans, plus précisément le 20/11/1930 dans la maison située à l'angle de la Grand Rue et de la Rue du Coucou.

Tu as donc grandi dans ce village aux côtés de ton frère Yves et de tes parents Louise Roux née également à St Martin, et Clément Gouin qui, lui, venait je crois de Valensole.

Tes parents étaient des agriculteurs, mais je sais que tu n'aimes pas trop ce terme d'agriculteurs, tu lui préfères celui de paysans, celui qui travaille la terre de son pays.

Ton père Clément pendant la deuxième guerre mondiale fut un résistant engagé, ses actions ont été d'ailleurs consignées par la Résistance et fût un militant communiste de la première heure, ce qui sera un élément déterminant de ta vie.

Ils tinrent à la fin de leur vie le café du Midi. Malheureusement ils décèdent tous les deux assez jeunes ; ta maman malade meurt je crois à l'âge de 52 ans. Mais ce que peu de gens savent, c'est que c'est toi qui l'as soigné en lui faisant toi-même les piqûres, il était difficile d'avoir une infirmière régulièrement au village, si bien que tu es devenue ensuite l'infirmière attitrée du village car les gens te demandaient pour les piqûres, et tu acceptais très volontiers.

A la fin de la guerre, à la libération, les prisonniers sont rentrés au village, une fête pour les accueillir a eu lieu, une cérémonie s'est tenue, et les jeunes filles du village devaient souhaiter la bienvenue à un prisonnier en particulier. On t'avait demandé d'accueillir un certain Gaston Dépieds et ta copine Jeanine un certain Robert Tarra-bia.

En 1948 tu te maries donc avec Gaston et de cette union naissent Jean-Paul en 1951 et Michel en 1955.

Tu as 6 petits enfants Laurence, Anne, Gaëtane, Daniel, Gilbert et Sarah, et 5 arrière-petits enfants, Camille, Virgile, Maude, Emmanuel et Gabriel.

Et dans cette famille tu es la pierre angulaire, le pilier, ta maison est l'endroit où tout le monde se retrouve, dans les bons et les mauvais moments.

Dans le village tu fais l'unanimité par ta gentillesse, ta disponibilité, ton humanité.

A 86 ans tu participes encore au festival de théâtre, à la pastorale, tu donnes de ton temps pour les enfants de l'école et de la crèche, toujours disponible, avec la gentillesse et l'humilité qui te caractérisent.

Mais ce qui te caractérise par-dessus tout, c'est ton ouverture d'esprit, tu n'es pas allée longtemps à l'école mais, grâce à la lecture tu as pu acquérir cette instruction. Donc merci pour ce que tu es ; je sais que tu as traversé des moments difficiles, je pense bien entendu à Jean-Paul.

Merci pour ton village, merci pour ta famille, qui, à ton image s'investit aussi dans cette commune que tu aimes tant, je pense bien entendu à Laurence, à Michel, à Gilbert et à Daniel et nous avons une pensée émue pour Jean-Paul et Christiane qui eux aussi ont tant donné.

Le conseil municipal est donc heureux de te décerner cette médaille de la ville et tous les habitants du village se joignent à moi pour te remercier du fond du cœur.



LA VIE ET LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni : le 4 novembre 2016.

Voici les points abordés lors de ce conseil :

Présentation du Projet de restauration de la rivière : Colostre

En présence de M. **Jacques Espitalier** maire de Quinson et vice-président du Parc, chargé des questions liées à la gestion de l'eau, de M. **Baptiste Roulet** technicien du Parc et chargé de mission de ce projet et de Mme **Corinne Gautier** technicienne au Parc.

Pour rappel : la loi L214/17, nous impose la mise en conformité de ce que l'on nomme : continuité écologique (faune et sédiments) et l'obligation de supprimer les seuils sur la rivière. La commune a délibéré dans le sens d'une co-maitrise d'ouvrage avec le Parc Naturel régional du Verdon. C'est un projet pilote en région PACA.

Le projet du Colostre vise : à restaurer l'état de la rivière.

La reconfiguration du Colostre passe par :

son reméandrage,
son réhaussement
l'élargissement de son lit.

Ces actions auront des impacts chez certains propriétaires de parcelles en bord de la rivière.

Dans la mesure du possible, la réflexion sera portée sur la limitation des dommages engendrés par les travaux sur les parcelles.

L'accent est mis sur la volonté de maintenir une trame verte dans le meilleur état possible.

Le chantier passera par plusieurs phases : étude de terrains, consultation des propriétaires, validation, présentation en réunion publique, enquête publique...

La fin du chantier est fixée par l'obtention de subventions en 2019.

Des étapes ont déjà été réalisées en 2016 : le diagnostic agricole, des rendus des études menées sur la rivière et le début des rencontres des propriétaires se fera dès la semaine prochaine (novembre 2016).

La commune s'engage à accompagner le Parc Naturel Régional du Verdon dans les entretiens avec les propriétaires et à participer à la communication sur le projet.

Les élus notent l'importance d'un besoin d'information à fournir aux villageois.

L'année 2017 sera consacrée aux études, consultations et autres.

Chantier prévu en 2018.

LES PRINCIPALES DELIBERATIONS PRISES LORS DES REUNIONS

- Adoption du RPQS – eau potable et assainissement collectif DLVA
- Vote des indemnités du trésorier pour un montant de 395,36 €
- Modification statutaire du Syndicat Départemental d’Energie 04
- Renouvellement de la ligne de trésorerie

LES DECISIONS ET INFORMATIONS PRISES LORS DES REUNIONS

- Adoption de la charte d’utilisation du local partagé des associations.
- L’Agence Postale Communale est fermée depuis le 24 octobre, celle-ci sera installée dans les locaux de la mairie.
- Le défenseur des droits (M. Daniel Fierobe) a rendu son rapport sur l’arrêt des transports en commun de l’Espaï auprès de la DLVA, suite à la plainte déposée par M. et Mme Dumesny.
- La commune a reçu la proposition d’un médecin de venir sur la commune 2 fois par semaine. Une réunion est prévue afin d’envisager un lieu d’installation de cabinet médical.

INTERVENTION DES ELUS SUR LES DOSSIERS EN COURS

Exposé au Conseil Municipal

Michel Dépieds

- La société qui devait faire le hangar renonce au projet pour des questions de PLU.

Norbert Jourdain

- Confirmation par l’entreprise de la pose du panneau d’affichage au cimetière après les vacances.
- Les travaux du chenal de l’église seront exécutés, mais le coût ne sera pas partagé entre les propriétaires.

Jocelyne Renoux

- Une réunion DLVA concernant les travaux de la Grand Rue est prévue le 18 novembre à 9h.

Laurence Dépieds

- La commune adhère au Comité de pilotage conduit par la commune d’Esparron-de-Verdon dans le cadre des 50 ans du lac.
- Les échelles, le dernier plancher et le campanile sont en très mauvais état. Le Service Culturel de la DLVA s’est déplacé et a fait faire un devis de restauration auprès de l’entreprise AMAK (bâtiment délégué à l’agglomération). La dépense si elle est validée, sera prévue au budget 2018.
- Le crieur du Verdon travaille à la préparation de son spectacle de printemps sur notre commune. Il a pour cela rencontré plusieurs Saint-Martinois.
- L’association de pêche Colostre-Verdon, a engagé au mois d’octobre un chantier de déconcrétionnement du Colostre. Une belle opération !
- Demande d’un club d’art martial local de proposer une activité le jeudi soir. Le Conseil valide cette idée.

Commission Culture, Tourisme et Patrimoine

Repose des toiles de Gibelin

C'est avec grand plaisir que le 8 décembre a eu lieu la remise en place dans l'église des deux toiles restaurées d'Esprit Michel Gibelin. C'est Mme Silvia Petrescu Ruffat (la restauratrice), accompagnée Mme Julie Tugas, conservatrice régionale (DRAC) et de nos services techniques qui ont mené à bien cette opération sensible.

Il faut savoir l'importance de la repose qui garantit une conservation future optimale de ces œuvres d'art (dégagement du mur, système d'accroche... voilà pourquoi cela a aussi pris un peu plus de temps que prévu). Les choix en la matière ont été établis par la conservatrice, en amont, qui a dirigé ce travail. Nous tenons, en particulier ici, à remercier Stéphane Juchs et Jean-Paul Jouve qui ont scrupuleusement suivi et ont su être attentifs aux demandes (pas toujours simples) et exigences nécessaires.

Le crieur du Verdon

Vous l'avez peut-être vu, croisé, entendu. Vous lui avez peut-être même parlé, raconté des histoires... Le crieur du Verdon a en effet passé une semaine à Saint-Martin, durant les vacances de la Toussaint. Un temps mis à profit pour aller à la rencontre des villageois et récolter l'information. Quelle info ? La vôtre ! Celle sur la rivière Colostre.

Le but étant de construire un spectacle théâtral avec cette parole collectée.

Dès aujourd'hui, nous pouvons vous dire que ce spectacle a été programmé le **lundi 5 juin 2017**, l'horaire reste à préciser.

Cette action est conduite par le Parc Naturel régional du Verdon, dans le cadre du projet de restauration du Colostre.

Alors, venez nombreux : nous sommes tous concernés par notre rivière.



Images : verdon info. Net et Radio Verdon



Événements : les 50 ans du lac

La commune de Saint-Martin-de-Brômes a répondu favorablement à la proposition de nos voisins esparronnais afin d'animer « les 50 ans du lac d'Esparron ».

L'année 2017 sera donc celle de cet anniversaire et les communes situées autour du lac ont souhaité fêter. Ce sera l'occasion de se retrouver lors de festivités et manifestations. Au programme : de la randonnée, la fête de la Nature, des spectacles de rues, des conférences,

et marchés...et bien d'autres événements.

L'ouverture des « 50 ans du lac » est fixée le **dimanche 30 avril à Esparron**. Plusieurs associations locales ont déjà répondu favorablement dans le cadre d'un appel à projet. Vous avez encore la possibilité de faire des propositions qui seront ensuite étudiées par le comité de pilotage des 50 ans du lac.

Contact : laudepieds@yahoo.fr

Restauration du dernier étage de la tour

En août dernier, nous avons été informés par un passionné de campaniles que la boule armillaire du campanile au sommet de la tour s'était décrochée.

Très rapidement nous sommes allés faire une visite et constater les dégâts.

La DLVA (le bâtiment a été délégué au moment du transfert du musée) a répondu favorablement à notre demande et les travaux de restauration ont été budgétés. Ils devraient s'effectuer dans le courant de l'année 2017 si tout se déroule comme prévu...En plus du raccrochage de la structure métallique ont aussi été budgétés la réfection du dernier plancher, celle des échelles et d'un garde-corps.

Un Merci particulier à un Saint-Martinois passionné d'engin volant : Aurélien Burle qui nous a permis d'observer le sommet de la tour et la boule armillaire par l'extérieur avec son drone.

Merci également au président de l'association de promotion et de sauvegarde des campaniles en fer forgé qui nous a informés.

Vous pouvez retrouver le campanile de la tour de l'horloge et bien d'autres sur le site internet : « les campaniles de Provence et d'Ailleurs »

<http://abegui.free.fr/campanile/index.php>



Le campanile de la tour de l'horloge

Boule armillaire

Un local dédié aux archives communales

Cela faisait partie de nos préoccupations et obligations en la matière. Voilà que ce travail a été mené à bien. Nous vous proposons ici quelques explications pour comprendre les enjeux autour de ces vieux, mais aussi plus récents, papiers.

Qu'est-ce qu'une « archive » ?

La définition des archives est donnée par la loi de 1979, et notamment l'article premier :

"Les archives sont l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur forme ou leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale, et par tout service public ou privé, dans l'exercice de leur activité."

La conservation de ces documents est organisée dans l'intérêt public tant pour les besoins de la gestion et de la justification des droits des personnes physiques ou morales, publiques ou privées, que pour la documentation historique de la recherche "

Pourquoi doit-on conserver les archives ?

Nous devons considérer les archives comme un outil administratif, permettant une gestion cohérente et une utilisation efficace des dossiers courants. C'est par exemple grâce à elles que nous pouvons faire valoir nos droits.

Les archives sont la mémoire de la commune, du département et d'un pays tout entier. Elles ont le plus souvent des pièces uniques.

Quel plan de gestion et de sauvegarde ?

La commune doit donc veiller et assurer la conservation, la gestion et la transmission de ses archives. **La conservation des archives s'inscrit dans le temps long**

Le local doit être fermé à clef et celle-ci confiée à l'agent responsable des archives

La première des conditions de conservation est le local à proprement parler où seront stockées ces archives. Il doit être adapté à la conservation, pour cela il doit remplir des conditions de localisation, d'équipement, de température, d'accessibilité. ..

Ensuite, si cela est nécessaire, les documents d'archives doivent être reliés et au besoin restaurés.

Les archives doivent enfin être rangées dans des boîtes prévues à cet effet, dûment renseignées, afin de pouvoir retrouver facilement un document recherché.

Pour faciliter le travail aux collectivités locales, les Archives Départementales des Alpes de Haute-Provence, ont mis en place une procédure d'aide à la gestion de archives.

Un contrôle scientifique est exercé, des visites ou inspections des archives communales sont effectuées régulièrement par le directeur des archives départementales.

Des étapes de travail pour la gestion des archives.

La première étape est celle qui consiste à « nettoyer » les dossiers. C'est-à-dire qu'il faut éliminer les doublons, les brouillons, les feuilles blanches qui se trouvent au milieu des dossiers à conserver.

Les dossiers sont, ensuite conditionnés dans des boîtes en carton sur lesquelles sont indiquées les informations nécessaires à leur identification. Ces informations permettant l'identification des dossiers regroupés dans la boîte se font par un système de code commun à toutes les archives françaises.

Une fois en boîte, les archives rejoignent les tablettes des étagères d'un local prévu pour l'archivage ou une armoire fermant à clef pour certaines archives sensibles, comme l'état civil.

Les étagères doivent être métalliques et fixées solidement au mur du local.

Les communes de moins de 2 000 habitants ont l'obligation de déposer leurs archives centennaires, le cadastre lorsqu'il n'est plus utilisé depuis 30 ans et l'état civil de plus de 150 ans aux Archives départementales. Elles demeurent toujours propriétaires de leurs archives.

Des règles régissent la consultation des archives communales en mairie.

Histoire des Archives départementales

Les Archives départementales ont été créées par la loi du 5 brumaire an V (26 octobre 1796) qui ordonne la "*réunion dans les chefs-lieux des départements de tous les titres et papiers acquis à la République*".

Elles sont d'abord constituées des archives des administrations d'Ancien Régime supprimées à la Révolution, de celles des établissements ecclésiastiques et des familles d'émigrés.

Puis, elles ont été enrichies : des documents de la période révolutionnaire, des papiers de toutes les administrations publiques ayant leur siège dans le département ainsi que des dons, achats et dépôts de documents d'origine privée.

Le bâtiment actuel des archives fait une superficie de 4 000 m², il comporte :

- huit magasins de stockage des archives équipés au total de dix kilomètres de rayonnages métalliques,
- des bureaux, des ateliers techniques,
- de vastes locaux destinés à accueillir le public dont une salle de lecture, un hall d'exposition et une salle de réunions-conférences.

Les missions des Archives départementales

Collecter

Contrôler les archives courantes des administrations départementales et de l'Etat dans le département.

Etablir des tableaux de gestion, décider du sort des documents (trier, éliminer, conserver).

Contrôler le pré-archivage et enfin accueillir les archives définitives.

Prospecter et inciter au don ou dépôt de documents privés, décider des acquisitions.

Conserver

Veiller aux bonnes conditions de conservation des documents (température, taux d'humidité, lutte contre la poussière, la lumière, les nuisibles tels les champignons, microbes ou insectes, l'incendie, le vol, etc).

Etablir des programmes de restauration de documents.

Veiller aux mauvaises manipulations les mettant en danger, en limitant notamment la photocopie et en assurant une reproduction (par microfilmage et numérisation) qui permet de ne plus consulter l'original.

Classer

Les Archives départementales sont dotées d'un cadre de classement uniforme en séries et sous-séries liées à la notion de " fonds " (principe de provenance).

Analyses, cotation et indexation constituent des instruments de recherche permettant l'accès aux documents.

Communiquer et mettre en valeur

Tout citoyen a le droit de consulter les archives selon les délais de communicabilité définis par la loi de 1979 (généralement un délai de trente ans, sauf exceptions : ainsi l'état civil, les dossiers de justice et minutes notariales ne sont consultables qu'après un délai de cent ans).

L'action culturelle et éducative menée par les Archives entre dans cette mission de mise en valeur du patrimoine archivistique départemental.

Les règles de communicabilité

La consultation des archives répond à des règles de communicabilité fixées par la loi du 15 juillet 2008 mais aussi à d'autres textes qui précisent certains cas particuliers. Depuis cette loi, le principe général est la libre communicabilité, sauf dans un certain nombre de cas : protection de la vie privée, du secret de l'administration, du secret médical...

Il existe une procédure dérogatoire qui permet de consulter des archives publiques, lorsque, d'après les textes, elles ne sont pas communicables.

Laurence Dépieds

Texte très inspiré de la présentation sur le site internet des Archives Départementales des AHP

Redonnons vie au Colostre !

Restauration de la rivière : un projet ambitieux

Le Parc naturel régional du Verdon et les communes d'Allemagne-en-Provence et Saint-Martin-de-Brômes sont heureux de vous annoncer qu'un projet de restauration de la rivière du Colostre est en cours sur le territoire.

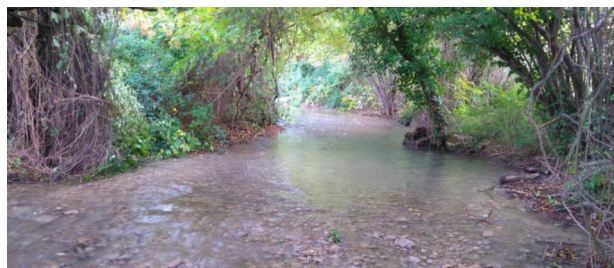
Cet affluent majeur du Verdon est aujourd'hui dans un état médiocre suite à des travaux entrepris au milieu du siècle dernier. Son lit s'enfoncé, déstabilisant les berges et les arbres qui s'y trouvent. Rectiligne et encaissé, le Colostre n'est plus le support de vie qu'il était. La qualité de l'eau est en berne et la vie aquatique disparaît peu à peu.



Le Colostre dans les années 1940, pont de Saint-Martin

La restauration consiste à retrouver l'état du Colostre avant les travaux de rectification des années 1960 sur trois tronçons d'environ 2 km chacun. Pour cela, il est prévu de rehausser le niveau de la rivière et de lui redonner son tracé naturel et historique. C'est un chantier ambitieux et complexe qui s'annonce. Mais nous bénéficions de nombreux retours d'expériences régionaux et nationaux ainsi que de l'appui de partenaires techniques reconnus.

Enfin, ces travaux doivent permettre la mise en conformité des seuils de prise d'eau alimentant les canaux d'irrigation de la vallée. Ce choix vise à valoriser et pérenniser l'usage de ce petit patrimoine vernaculaire typique de nos régions tombé en désuétude mais aussi à répondre aux échéances réglementaires (L214-17 du Code de l'environnement) demandant la franchissabilité des espèces piscicoles et des sédiments avant la fin de l'année 2018.



Ce projet vient de recevoir le soutien financier des Fonds européens de développement régional (FEDER) à 50% et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse à 50% jusqu'en 2019. C'est donc une opération blanche pour les collectivités et les propriétaires riverains concernés.

Actuellement au stade d'avant-projet, les études porteront dans les prochains mois à la définition d'un projet détaillé conduisant à des travaux prévus pour l'automne 2018. Bien sûr, cette opération fera l'objet des procédures habituelles d'autorisations dont une enquête publique. Cela fera l'objet d'une convention avec les propriétaires des parcelles concernés par l'emprise du projet.



Le Colostre dans les années 1950, pont d'Allemagne

Communication autour du projet

Spectacle joué par le crieur du Verdon, sur la parole recueillie des Saint-Martinois sur leur rivière : dimanche 21 mai.

Médiation scientifique autour de l'eau dans les écoles avec la Maison du lac.

Application 3D à télécharger à cette adresse : https://frama.link/Colostre_3D

En mairie retrouvez : **Inf'eau hors série spécial Colostre.**

Le Colostre en chiffres

80 km de linéaire de cours

4 affluents permanents : Ravin de Pinet, Mauroue, Auvestre et Aigues Bonnes

1 affluent intermittent : ravin de Tartavel

7 communes : Saint-Martin-de-Brômes, Allemagne, Riez, Roumoules, Puimoisson, Moustiers-Sainte-Marie et Saint-Jurs

67 seuils et barrages

Pour toute demande de renseignement, vous pouvez contacter Baptiste Roulet, chef de projet pour la restauration du Colostre au Parc du Verdon :

Parc naturel régional du Verdon

Domaine de Valx

04360 Moustiers-Sainte-Marie

Standard : 04 92 74 68 00

broulet@parcduverdon.fr

Noël 2016

Les années se succèdent et fidèle à la tradition, le 13 décembre 2016, 96 colis gourmands ont été offerts à nos aînés de plus de 70 ans. Nous espérons qu'ils se sont tous régalez et nous leur souhaitons à tous encore, une très bonne et heureuse année 2017 !

Nos chers petits, n'ont pas manqué leur rendez-vous annuel avec le Père-Noël. Toujours fidèle, encore cette année, il est venu faire sa distribution de cadeaux à la grande joie des enfants petits et grands.

Comme les années précédentes, le Père-Noël est venu deux fois, les 17 et 18 décembre. Avant la remise solennelle des cadeaux, les enfants nous ont présenté leurs spectacles préparés pour cette occasion, avec l'aide et le soutien des encadrants des Temps d'Activités Périscolaires.

Les petits nous ont emmenés dans un voyage au pays imaginaire des contes, des rêves, des couleurs, ils nous ont transporté également virtuellement chez les Schtroumpfs. Leur programme s'est terminé par des chants de Noël. Nous avons tous été conquis par leurs talents d'acteurs ou de danseurs.



Quant aux grands, ils ont repris des tubes de nos jeunes années, nous ont ramenés aux années nostalgiques 70/80. Leurs danses ont été suivies par des tours de magie, et de petites scènes. Nous avons tous apprécié nos jeunes comédiens amateurs.

Petits et grands ont conclu leurs spectacles par des chants repris en chœur.



Après un petit entracte durant lequel papillotes et boissons ont été servies, les enfants ont pu, tout excités de recevoir enfin, leur cadeaux distribués par le Père-Noël.

Nous remercions, tout d'abord la municipalité, notre fidèle Père-Noël ainsi que tous les encadrants, metteur en scène, costumiers, enseignants, parents d'élèves, organisateurs et bénévoles, qui nous ont permis d'organiser cette fête de Noël, qui sans eux aurait été impossible.

Bravo à eux et aux enfants, et Bonne Année 2017 à tous.

C.J.

Une année en images



Spectacles



Valorisation du patrimoine sur le site internet communal

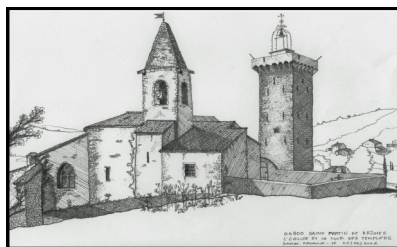


Inauguration de la variante du GR4



Conférence et expo sur le vitrail





INFO

L'AAPPMA Verdon Colostre

Assemblée générale de l'AAPPMA Verdon Colostre le Vendredi 24 février à 18h30 à GREUX LES BAINS Salle des félibriges (située à coté du lavoir).

Les bouchons d'amour 04

L'association humanitaire Bouchons d'amour 04, est reconnue d'intérêt général.

Elle a pour objectif la collecte des bouchons en plastique, tous, à l'exception des produits dangereux et des médicaments. Grâce au produit de leur vente l'association est en mesure d'aider au financement de l'acquisition de matériel spécifique ou aménagement adapté au handicap.

Vous pouvez venir déposer les bouchons devant la mairie de Saint-Martin-de-Brômes.

L'Agence Postale Communale

L'Agence Postale Communale vous accueille dans les locaux de la Mairie:

- du lundi au mercredi de 8h30 à 11h30
- du jeudi au vendredi de 14h00 à 17h00

Vous pouvez :

- **Acheter** : vos timbres-poste, des enveloppes prêt-à-poster, des emballages colissimo
- **Déposer** : vos envois postaux
- **Retirer** : vos lettres recommandées et vos colis
- **Effectuer** des opération financières de dépannage : retrait et dépôt d'espèces dans la limite autorisée...



VOVINAM Viet-Vo-Dao

NOUVEAU A SAINT-MARTIN-DE-BROMES

Les Arts Martiaux adaptés à tous

Le jeudi de 18h00 à 19h00 - Salle Polyvalente

Venez découvrir les Arts Martiaux Vietnamiens

Contact : 06.74.78.56.78 - 06.01.74.24.74

Confiance

Passion

Energie

Equilibre

Compétition

Respect

Bien-être

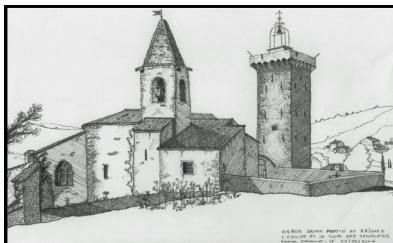
Santé

Partage

Maîtrise de soi

Self défense

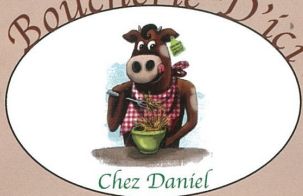
**VOVINAM
Viet-Vo-Dao**



COMMERÇANTS, ARTISANS ...

• Nouveau dans votre commune •

Boucherie D'ici



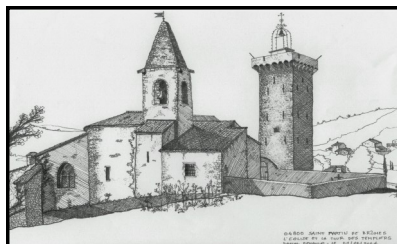
Chez Daniel

Du producteur à votre assiette

Produits locaux : boeuf, veau, agneau, porc, volaille
Traiteur, charcuterie ...

Pour toute commande spéciale contactez nous

06.41.76.35.01



La Vie du Village

L'Amicale des Sapeurs Pompiers

L'amicale des Sapeurs Pompiers de Saint-Martin-de-Brômes vous remercie pour votre générosité et votre accueil lors de notre passage pour les calendriers ; ainsi que pour la Tombola au profit du Téléthon qui a permis de leur offrir 350€.

Les Sapeurs Pompiers du 04 ont grâce à leurs investissements lors du tour du département à vélo, permis de récolter la somme de 10 800€ pour le Téléthon.

L'Amicale et le Centre de Secours vous souhaitent un bon bout d'An et à l'An qué ven !



C.O.S.M

La saison 2016/2017 bat son plein.

Depuis 4 mois les joueurs du COSM (seniors & jeunes U6 & U16) en décousent tous les week-ends sur les terrains des 2 départements alpins.

Pour les seniors du **COSM**, nous avons retrouvé depuis 4 saisons une certaine ferveur autour de notre équipe, les jeunes qui ont apporté une nouvelle dynamique sont encadrés de manière exceptionnelle par nos « anciens » qui ont pris leur rôle de grand frère très au sérieux.

Après de bons matchs aller, il va falloir confirmer tout cela après les fêtes, afin d'assurer le maintien en District 3.

Nous avons relancé depuis début septembre l'école de football. Ils ont découvert « les plateaux » où ils ont rencontrés les gamins d'autres clubs voisins.

Pour les ados, une entente en catégorie U16 a vu le jour avec l'A.S.V.G., ce qui permet à nos jeunes de pouvoir pratiquer le football à 11. Une ou 2 rencontres seront délocalisées à St Martin en avril et mai.

Nous espérons que comme par le passé vous serez nombreux sur le stade pour encourager nos équipes, mais aussi que vous serez plus nombreux à nous rejoindre afin de permettre à nos jeunes de pouvoir pratiquer leur sport favori.

Tous les membres du
COSM
vous présentent
leurs meilleurs vœux pour
2017

CALENDRIER SENIOR

SAISON 2016-2017

district 3

ALLER (AUTOMNE)				
04/09/2016	coupe	C.O.S.M.	EXEMPT	
11/09/2016		C.O.S.M.	MALIJAI	0--2
18/09/2016		BANON	C.O.S.M.	1--0
25/09/2016				
02/10/2016		C.O.S.M.	SEYNE	2--2
09/10/2016	coupe	C.O.S.M.	US CANTON RIEZOIS	1--3
16/10/2016		BRIANCON	C.O.S.M.	1--1
23/10/2016	coupe	ou retard		
30/10/2016		CERESTE / REIL- LANNE	C.O.S.M.	3--4
06/11/2016		C.O.S.M.	VEYNES 2	0--2
13/11/2016	coupe	ou retard		
20/11/2016		ORAISON 2	C.O.S.M.	0--0
27/11/2016		C.O.S.M.	SERRE PON- CON	4--0
04/12/2016		AVANCE	C.O.S.M.	0--1
11/12/2016	coupe	ou retard		
RETOUR (PRINTEMPS)				
05/02/2017		MALIJAI	C.O.S.M.	
12/02/2017	coupe	ou retard		
19/02/2017		C.O.S.M.	BANON	
26./02/2017	coupe	ou retard		
05/03/2017	coupe	ou retard		
12/03/2017		SEYNE	C.O.S.M.	
19/03/2017		C.O.S.M.	BRIANCON	
26/03/2017	coupe	ou retard		
02/04/2017		C.O.S.M.	ST ANDRE	
09/04/2017		VEYNES 2	C.O.S.M.	
16/04/2017	coupe	ou retard		
23/04/2017		C.O.S.M.	ORAISON 2	
30/04/2017		SERRES PON- CON	C.O.S.M.	
07/05/2017	coupe	ou retard		
14/05/2017		C.O.S.M.	AVANCE	

Trott'in Verdon

Trott'in Verdon présente à tous ses meilleurs voeux pour l'année 2017, et remercie chacun de vous pour votre soutien et vos encouragements.

La saison 2016 s'est terminée avec plus de 900 heures d'entraînement et quelques 260 000m de dénivelé positif ! Place à 2017 avec quelques belles épreuves en perspective : le Km vertical du Blayeul dans notre département ouvrira la saison le 4 juin à Verdaches, suivi du Km vertical Napoléon à Gap le 7 Juin, pour finir avec la verticale du Grand Serre à Cholonge (38) le 1er octobre.

Le vélo sera également à l'honneur avec quelques belles épreuves typées montagne : les Boucles du Verdon le 22 Mai et la Risoul Queyras le 24 juillet et une participation aux Championnats de France Masters de CLM le 21 juillet à Eguilles dans le cadre de Marseille Capitale Européenne du sport 2017.

En attendant place à l'entraînement avec assiduité, fil rouge du team Trott'in Verdon.

BONNE ANNEE 2017 A VOUS TOUS

Carol Ebrayat et Luc Teillès



L'Action Martinoise

Le 18 décembre dernier, nous avons organisé LE MARCHE DE NOEL, nous tenions à vous remercier car grâce à votre présence le marché est une réussite et un rendez-vous que vous n'oubliez pas. Un merci aussi à nos commerçants qui viennent chaque année ainsi qu'aux nouveaux qui viennent grossir les rangs des artisans. Nous avons pu à nouveau compter sur Stéphane et Jean-Paul pour un bon coup de main, merci à eux. Nous vous donnons rendez-vous tout au long de la saison estivale pour de nouvelles festivités.

Le Président
Walter PACINI

FOYER RURAL

LA FETE DE LA SAINT MARTIN

Depuis la nuit des temps, le village de Saint-Martin-de-Brômes fête Saint-Martin, le jour de la Saint-Martin... à savoir le 11 novembre, devenu depuis quelques décennies, le jour de l'Armistice. Jusqu'à la Révolution et même après, il était de tradition de danser, chanter et festoyer deux nuits et deux jours, pour célébrer cet ancien centurion romain venu évangéliser la France, avant de devenir évêque de Tours, et d'être inhumé le 11 novembre 397. Du coup, la Saint-Martin est devenue une des fêtes françaises les plus populaires, mariant avec bonheur le sacré et le païen. La Saint Martin était aussi l'occasion de faire bombance avant le jeûne de l'Avent, (sorte de « carême » précédant Noël tombé en désuétude). Mais la tradition s'est perdue, oubliée dans un monde moderne où chaque a tendance à s'enfermer devant son poste télé. Fort de cette tradition oubliée depuis des siècles, les Saint-Martinois ont décidé, en 2003, d'à nouveau célébrer leur Patron (même s'il y a plus de 500 villages en France nommés Saint-Martin et si le brave centurion pourfendeur de manteau pour l'offrir au miséreux n'a jamais mis le pied entre la Tour et l'église !). De faire renaître cette fête d'amour et de convivialité. Luc Abrams et Monique Robert Lacour, au sein du « Foyer Rural » de Saint-Martin de Brômes, ont relancé, en 2003, la fête de la « Saint-Martin »... à « Saint-Martin de Brômes » !

Et les traditions sont respectées ! « Faire la Saint-Martin » est synonyme de « Faire bonne chère ». On y boit le « vin de la Saint-Martin », vin de vendange tardive. Cette année, donc, à la tombée de la nuit, les remarquables Fileuses d'Oraison ont, une nouvelle fois, invité les Saint-Martinois à danser et chanter autour d'un feu de joie, avant d'aller (ou de ne pas aller à la messe, ponctuée par les chants traditionnels, en provençal, des fileuses d'Oraison). Eclairés par leurs luminions, le groupe des fêtards s'est ensuite rendu, en cortège, sur la place de la libération où, tradition oblige, les attendait un vin chaud. Particulièrement revigorant, en ce soir glacial, pour les convives entraînés par les Fileuses d'Oraison dans une danse folle en l'honneur de Saint-Martin. Le tout s'est terminé en « bonne chère », lors un repas festif, arrosé et dansé, préparé par quatre merveilleuses cuisinières, âmes damnées et bénévoles du « Foyer Rural », grand organisateur de cette fête : Eliane Aillaud, Denise Gnolfi, Mireille Piron et Cathy Jourdain. Le repas fut suivi de danses animées par le tout jeune disc-jockey (13 ans) Ilan Ravel, entouré de ses « maîtres » Jean-Luc Solimine et Gérard Lher. Sans oublier parmi les convives – et fort appréciés pour leur simplicité et leur bonne humeur, le Père Juan Carlos Tobon, accompagné de Soeur Ingrid et de Sœur Jeannette, de la paroisse de Gréoux les bains.

La fête s'est terminée tard dans la nuit, montrant, une fois de plus, la ferme volonté des Saint-Martinois de faire vivre leur village et de créer un lien d'échange et d'amitié, une véritable communauté où personnes de tous âges, de toutes confessions et de toutes origines se retrouvent pour communiquer, s'amuser et se sentir solidaires, dans une période actuelle particulièrement troublée.



Saint-Valentin

REPAS DE LA SAINT VALENTIN, LE SAMEDI 18 FEVRIER 2017 à partir de 19h30 dans la salle polyvalente
Des précisions seront apportées par voie d'affiches.

10ème Pastorale de Noël, 24 décembre 2016



10ème Pastorale de Noël, 24 décembre 2016

Le 24 décembre dernier, la dixième Pastorale de Noël de Saint-Martin de Brômes a connu un très grand succès de fréquentation. Plus de 800 spectateurs, selon la gendarmerie et le service de pompiers, présents pour encadrer cette manifestation née, il y a maintenant dix ans, de la volonté d'un groupe de saint-martinois, fier de leurs racines et de leurs traditions provençales.

Depuis dix ans, chaque 24 décembre, à la tombée de la nuit, Saint-Martin de Brômes, notre village de 500 âmes, se rassemble pour fêter Noël, à sa manière. Et l'on a pris l'habitude de venir de tous les environs et même de plus loin (cette fois, un antibois a fait le déplacement, pour faire vivre en direct, depuis son téléphone portable, la Pastorale à ses amis Facebook).

Heureux du succès sans précédent de leur Pastorale 2015 (plus de 1000 spectateurs) et préoccupés de la sécurité de tous ceux qui leur font l'amitié de célébrer ce soir de Noël avec eux, les organisateurs du Foyer Rural de Saint-Martin de Brômes, en étroite collaboration avec l'équipe municipale, ont veillé particulièrement à l'organisation et au maximum de sécurité de ce spectacle de rues.



La Pastorale 2016 avait pour personnage central, le Ravi (interprété par Jean-Michel Bouge et sa colombe de la Paix mécanique battant des ailes d'une manière plus convaincante que nature !). Personnage de la crèche provençale, chahuté et même chassé par les villageois adultes mais adoré des enfants et recueilli par Marie et Joseph dans leur modeste crèche. Le message des Saint-martinois, pour cette dixième Pastorale chaque année originale, chaque année écrite par eux, était on ne peut plus clair, en ces périodes troublées. Le ravi et les enfants du village (Melissa, Mathis qui a fêté son dixième anniversaire sur la Pastorale, Stella, Luna, Ilan, Margaux ou encore Naël) ont traversé Saint-Martin de Brômes pour emmener un Roustide ayant un peu abusé de la Pastissade et de l'aïoli (extraordinaire Michel Robert), persuadé qu'il va mourir, engueulant en provençal sa mégère d'épouse Margarido (Cathy Jourdain), entre prêtre et médecin (Gilbert Depieds). Le prêtre, mis à mal par Roustide, est une star du village puisqu'il s'agit de Daniel Fierobe à qui Nicole Garcia confia le soin de marier Marion Cotillard, lors du tournage du « Mal de Pierre », en l'église de Saint-Martin de Brômes, il y a maintenant deux étés.

Le passage du Ravi, en final de cette scène de ménage pagnolesque sur la place de la Libération, entraîna la nombreuse foule vers la grande cour de l'ancien Relais de Postes où la Zize, bonne marraine locale (interprétée avec gouaille et générosité par Claude Toche d'Allemagne en Provence) régla, en quelques répliques bien senties, les amours contrariés de Magali que son père voulait marier pour de l'argent à un riche « Estranger ». Et tout ce monde monta jusqu'aux aires de la Tour où le Ravi et sa colombe s'étaient endormis, pour une scène finale, apothéose de musiques et de lumières, rassemblant la centaine de comédiens, figurants, chanteurs, danseurs du village. Sans oublier Irène et Loyola, les deux ânesses stars incontournables de la Pastorale, couvertes de caresses et mêmes des baisers par les enfants du public.

Le plus touchant était de voir des familles entières (grands-parents, parents, enfants et petits-enfants) venues applaudir, sous le feu de ces projecteurs d'un soir, d'autres grands-parents, parents, enfants et petits-enfants, dans une grande fête de joie, d'amour et de paix. Car l'une des forces de la Pastorale de Noël de Saint-Martin de Brômes est que comédiens et public se mélangent, font ensemble le chemin vers la crèche, se parlent, s'applaudissent, chantent ensemble et terminent ce moment d'avant repas de Noël, autour du verre de vin chaud de l'amitié. Un moment rare que les nombreux visiteurs de Noël à Saint-Martin de Brômes, ne manqueraient sous aucun prétexte !

Depuis fin juin, comme chaque été depuis dix ans, un groupe d'auteurs bénévoles s'est mis au travail pour écrire cette « nouvelle » Pastorale, prolongeant la tradition mais totalement originale : Cathy Blanc, Eliane Aillaud, Caroline Vié ou encore Françoise Cubaud, sous la fêrule amicale et complice des coordonnateurs Luc Abrams et Monique Robert-Lacour, de la responsable de la chorale Mireille Chong et du metteur en scène Gilles Gressard. Parmi les spectateurs, nombreux sont les habitants de Saint-Martin de Brômes mais encore plus nombreux sont les spectateurs des villages et villes voisins, qui font le voyage depuis Manosque, Gréoux, Valensole, Riez mais aussi de beaucoup plus loin (Aix en Provence, Marseille, Avignon, etc) pour ne pas manquer une seule des Pastorales.

Car, à en croire la presse et les fidèles spectateurs, la Pastorale de Noël de Saint-Martin de Brômes est devenue un événement plus que local, plus que régional. Un événement n'ayons pas peur des mots - national !

Si vous souhaitez rejoindre la grande chaîne d'amitié qu'est la Pastorale de Noël et participer à ce spectacle, chaque fois unique, chaque fois renouvelé, une première réunion se tient mi-septembre 2017 à la Salle Polyvalente (Mairie de Saint-Martin de Brômes). L'information se fera par affichage sur les panneaux municipaux. Mais vous pouvez déjà contacter (rapidement) l'un des coordonnateurs de la « 11ème Pastorale de Noël de Saint-Martin de Brômes 2017 ».



LES AINES DU COLOSTRE

***Le Bureau vous souhaite de tout cœur une bonne et heureuse année 2017
et a le plaisir de vous proposer les activités de janvier à mai***

Mardi 17 janvier	10h30	Assemblée Générale dans la salle polyvalente suivie d'un apéritif offert par le Club																									
Mardi 31 janvier	14h30	Après-midi galette des Rois dans la salle polyvalente Cidre, thé, café, vin blanc. Prix : gratuit Date limite d'inscription : jeudi 26 janvier 2017																									
Mardi 21 février	14h30	Après-midi crêpes et bugnes dans la salle polyvalente Cidre, thé, café, vin blanc. Prix : gratuit Date limite d'inscription : jeudi 16 février 2017																									
Mardi 28 mars	14h30	Loto amical dans la salle polyvalente Avec goûter Ouvert aux adhérents et amis	<table border="1"><tr><td></td><td>25</td><td>6</td><td></td><td></td><td>13</td></tr><tr><td>24</td><td>10</td><td>18</td><td>1</td><td>30</td><td>21</td></tr><tr><td>27</td><td></td><td>2</td><td>28</td><td>17</td><td>5</td></tr><tr><td>11</td><td>8</td><td></td><td>14</td><td></td><td>16</td></tr></table>		25	6			13	24	10	18	1	30	21	27		2	28	17	5	11	8		14		16
	25	6			13																						
24	10	18	1	30	21																						
27		2	28	17	5																						
11	8		14		16																						
15 au 22 avril		Organisé par la Fédération Départementale : voyage en car de 8 jours au Portugal. 919 € par personne tout compris (hôtels, repas, etc.) Renseignements : auprès des membres du Bureau.																									
Mardi 25 avril	12h00	Couscous dans la salle polyvalente Prix : adhérents 20 €, non adhérents 23 € Payement : lors de l'inscription, par chèque à l'ordre des Aînés du Colostre, à remettre/envoyer à Nicole Pianetti, 5, Place de la Libération, 04800 Saint-Martin de Brômes Date limite d'inscription : mardi 18 avril																									
Jeudi 18 mai	Journée	Journée champêtre aux Mées organisée par la Fédération. Co-voiturage. Renseignements : auprès des membres du Bureau.																									
Mai	Journée	Sortie d'une journée. Programme et date à préciser ultérieurement.																									

Chaque mardi à 14h30 : rencontres amicales dans la salle polyvalente, jeux divers, goûter.

Les inscriptions à toutes les activités et / ou repas sont reçues

à Saint-Martin-de-Brômes

au 04.92.72.74.33 de Nicole Pianetti

ou

à Allemagne-en-Provence

au 04.92.77.43.39 de Marcel Erminelli

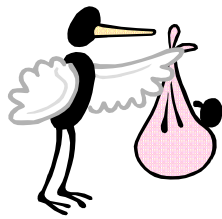
Pour l'année 2016, un petit résumé en photos de journées bien remplies au sein des Aînés du Colostre, sans oublier nos mardis après-midi à la salle polyvalente, pour passer un moment de convivialité."





ETAT CIVIL

NAISSANCES



23 novembre 2016

Izold MAHE

15 décembre 2016

Renaud CAILLET

Toutes nos félicitations aux heureux parents

DECES



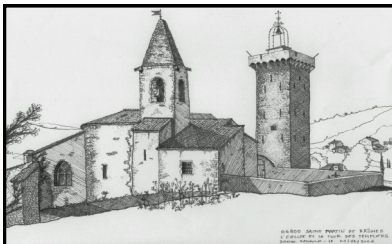
14 novembre 2016

Françoise LECOMTE épouse VALOIS

31 janvier 2017

Claire AILLAUD épouse COMOGLIO

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles



UN PETIT COIN DE POESIE

Amitié, où étais-tu cachée,
 Quand ce faux ami,
 Nous a tendu la main ?
 Pourquoi mon cœur t'es tu fâché ?
 Car déjà, il était parti.
 Mais demain sera demain.
 Il nous rouvrira ses portes.
 Et nous remercions Dieu,
 Si la sincère amitié qu'il nous apporte,
 S'en vient frapper à notre porte.
 Hélas, nous serons dupes une fois encore, car notre cœur est trop grand
 Trop tard aussi pour qu'il déplore ce qu'il a donné et ne reprend.

L'Amitié